

Situation pénible à Oka, dit-on

# L'APIK demande à rencontrer le ministre Claude Ryan

Disant appréhender divers scénarios qu'ils ne souhaitent pas voir se réaliser, les membres de l'Association



Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan.

des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake (APIK) ont demandé à rencontrer le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan.

## Benoît Bilodeau

Dans une résolution qu'ils ont adoptée lors d'une assemblée générale, qui a rassemblé presque 90 membres en règle de l'APIK, le 27 mars dernier, au pensionnat du Mont-La-Mennais, les membres de l'APIK disent appréhender l'avenir immédiat avec «**beaucoup de crainte et d'inquiétude**».

L'APIK ne manque pas de rappeler, toujours dans cette même résolution, que le ministère de la Sécurité publique a, à son avis, «**refusé de protéger vies et biens**» au cours de l'été 1990 et que plusieurs ont été menacés, ou ont vu leur résidence saccagée et pillée.

Rappelons que les membres de l'APIK souhaitent que les instances gouvernementales achètent, à un prix équitable, les résidences, exploitations agricoles et

chalets que l'on retrouve à l'intérieur de Kanesatake.

En tout, il s'agit de 87 propriétés (71 résidences unifamiliales et 16 mai-

sons de ferme) occupant une superficie de presque 5 kilomètres carrés, soit 12,3 fois plus que les 97 acres de terres achetées par le gouvernement fédéral pendant la crise

d'Oka. Selon l'APIK, la valeur de ces propriétés est estimée à près de 18 millions, alors que l'achat des 97 acres de terres, l'été dernier, a coûté 5,3 millions.

C'est donc pour être parfaitement informés des intentions et des actions qu'entend poser, à court et moyen termes, le gouvernement du Québec pour régler le dossier autochtone que les membres de l'APIK souhaitent rencontrer, dans «**les plus brefs délais**», le ministre Ryan, également député de la circonscription électorale d'Argenteuil.

Pour appuyer leur demande, les membres de l'APIK affirment «**qu'il y a une dégradation importante de la qualité de vie et que plusieurs résidents permanents se retrouvent dans une situation pénible, insupportable et intolérable**». De plus, ajoute le texte de la résolution, les gouvernements, malgré leurs promesses, n'ont encore rien réglé et il n'y a encore aucune lueur d'espoir d'un éventuel règlement.